



Communiqué

L'association MARSEILLE-PROVENCE 2013 renforce sa direction générale

Au lendemain de l'adoption par le Conseil d'administration de l'architecture générale du programme de la capitale européenne de la culture, la préparation de l'année 2013 entre dans une nouvelle phase qui se caractérise par :

- l'élaboration du nouveau cadre budgétaire ;
- la sélection des projets et la construction de la programmation définitive ;
- la mise en production de ces projets et le montage des financements correspondants ;
- la communication et la promotion du programme auprès des publics locaux, nationaux, étrangers ;
- la mise en place de l'ensemble des services d'accueil de ces publics ;
- l'organisation matérielle de chaque manifestation.

Cette nouvelle phase, plus opérationnelle, doit s'accompagner d'un renforcement de l'organisation de l'association.

A la demande de Bernard Latarjet, et à l'exemple de ce qui s'est fait dans plusieurs capitales européennes, les dispositions suivantes seront soumises à l'approbation du prochain Conseil d'administration :

- La nomination d'un nouveau directeur général opérationnel, sur proposition du président conformément aux statuts.
- La nomination de Bernard Latarjet en tant que conseiller placé auprès du Président, qui accompagnera le directeur général.

Jean-François Chougnet est pressenti pour la fonction de directeur général. Sa candidature sera soumise au Conseil d'administration.

« Bernard Latarjet, tout en souhaitant cette évolution, a confirmé son engagement au service du projet et sa ferme volonté de l'accompagner jusqu'à son terme. C'est pour nous une indispensable condition de succès. Jean-François Chougnet a l'expérience des grands événements internationaux et a travaillé aux côtés de Bernard Latarjet à La Villette. Il sera directeur général opérationnel à plein temps à Marseille pour réussir avec toute l'équipe de Marseille-Provence 2013 ce formidable projet » a déclaré Jacques Pfister, président de l'association Marseille-Provence 2013.

Marseille, le 21/03/2011.